

E.R.P. Hygiène, Maintenance, Produits Techniques

NET INFO

NETTOYANT CAPTEUR DE POUSSIERES pour MATERIELS et SURFACES en INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE A USAGES PROFESSIONNELS. A 2 1 0 0 2 0 0

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	820 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	43 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 21 °c et
	inférieur à 55 °c, classe A2
. ODEUR	Caractéristique de cire.
. COULEUR	Incolore.
G A Z PROPULSEUR	
. Propulseur autorisé	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Neutre: Nettoie les métaux et supports usuels: aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, chromes, matières plastiques, plexiglas, stratifiés, bois, formica.
- .Imprégné sur une lingette, un chiffon : Permet de capter les poussières et fines particules afin de les fixer et d'éviter ainsi leur diffusion dans l'atmosphère.
- . POLYVALENT : Enlève les poussières, nettoie et redonne simultanément du lustre aux surfaces.

Les poussières constituées de micro-particules fines, légères, duveteuses renferment entre autre des celluloses, fibres végétales ou synthétiques, pollens, carbones, etc, sont des supports de microorganismes, acariens, microbes pouvant être pathogènes et provoquer des allergies, maladies respiratoires.

Agglomérées, notamment par les champs électriques des appareils sous tension, elles constituent une source de danger dans les locaux, bureaux, centres administratifs, habitations.

Le nettoyant capteur de poussières facilite un dépoussiérage rapide sans risque de dispersion, il participe ainsi à l'hygiène indispensable, à la sécurité, dans les endroits ou s'agglutinent les poussières dont les amas se répandent ensuite sur les meubles et sols :

- Grilles, déflecteurs, bouches et sorties des ventilateurs :
 - ► Des photocopieurs
 - ► Des fax
 - Des ordinateurs
 Des onduleurs
 Chinatiseurs
 Imprimantes
 Téléviseurs
 - ► Des onduleurs
- ► Aérateurs
- ► Climatiseurs
- ► Téléviseurs





APRES



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Aérosol utilisable en multi-positions



UTILISATION POSSIBLE EN PULVÉRISATION TETE EN HAUT OU TETE EN BAS

Agiter l'aérosol

Imprégner un chiffon ou une lingette à usage unique Essuyer, sans pression excessive, la surface où sont présents les amas de poussières Si nécessaire, lustrer ensuite avec un chiffon non pelucheux ou une lingette non imprégnée

Ne pas pulvériser directement sur la surface à dépoussiérer

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition

le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même

après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

